

UN PACTE AGROFORESTIER pour l'Ile-de-France

DOCUMENT DE TRAVAIL – janvier 2014



PACT Ile-de-France

Qu'est ce que l'agroforesterie ?

L'agroforesterie désigne l'ensemble des systèmes de production qui associent les arbres et les cultures, avec ou sans élevage.

Au sens large, elle regroupe les composantes arborées hors-forêt.

A. Présentation du PACT Ile-de-France

Paysage Agroforestier-Commission Territoriale

1. Réunion d'acteurs

Le PACT-IdF vise à réunir l'ensemble des acteurs du territoire pour promouvoir une agroforesterie diversifiée qui produise des services en même temps qu'elle protège les ressources, à la campagne comme en ville. **Il s'agit d'un outil de concertation auprès de tous les acteurs du territoire concernés par le développement de l'Agroforesterie en Ile-de-France.**

2. Réalisation de plantations agroforestières dans le cadre du PACT

Les projets et leur concrétisation sur le terrain restent les principaux éléments fédérateurs. Le PACT a pour vocation d'accompagner la réalisation des projets notamment dans le cadre des mesures du PDR 2014/2020. Il s'agit dans un premier temps de se consacrer à des projets pilotes qui serviront de support pédagogique, de support de communication et de diffusion. Des porteurs de projets sont identifiés pour des plantations dès l'automne 2014.

3. Vers un programme régional de développement

Constat :

Les dispositifs de soutien financier ne permettent pas actuellement d'assurer l'animation et le transfert d'information. Les intérêts techniques, économiques et environnementaux de l'agroforesterie ne sont pas bien compris à ce jour par les différents acteurs du territoire. De même les outils de protection des paysages peuvent représenter des freins importants au développement de l'agroforesterie, notamment au regard de la protection des paysages ouverts. L'agroforesterie étant à la croisée des enjeux du Développement Durable, des solutions sont à inventer au cas par cas.

Proposition :

Les leviers agissant en amont du développement de l'agroforesterie sont à construire intégralement : sensibilisation, information et formation, mutualisation et synthèse des connaissances éparses, mise en place d'un réseau de parcelles de démonstration, adaptation des filières pour la gestion, exploitation et valorisation des productions agroforestières, inventaire et référencement des systèmes agroforestiers existants, rassemblement des acteurs pour une co-construction des projets... Ces leviers sont indispensables pour **passer rapidement d'une réponse environnementale, ponctuelle et insuffisante, aux attentes des agriculteurs à une stratégie d'offre globale adaptée à tous les besoins et contextes.**

B - Pourquoi l'agroforesterie ?

Des pratiques adaptées à tous les enjeux du Développement Durable : produire et protéger

En **Ile de France** comme ailleurs, l'agroforesterie peut, **sans fermer les milieux**, accroître l'autonomie alimentaire d'un territoire et **constituer des paysages vivants et comestibles**.

Développer l'agroforesterie, c'est améliorer la ressource en eau, la qualité des sols, accroître le potentiel énergétique de l'agriculture, réduire les pollutions, optimiser l'espace, trouver un juste équilibre entre désert et forêt, décloisonner pour consolider, dans des contextes changeants, les enjeux liés aux trames vertes et bleues.

- Améliorer la gestion des ressources et le cadre de vie
- Produire de l'énergie renouvelable et de la biomasse
- Renforcer la biodiversité dans une continuité d'espace et de temps
- Stocker du carbone et limiter l'impact des variations climatiques
- Assurer l'approvisionnement alimentaire
- Etager les productions / optimiser l'espace.
- production locale de bois de qualité

...

Les années de remembrement ont « désarbré » les paysages ruraux, tandis qu'en ville, la production alimentaire a quasiment disparu (jardins vivriers, vergers...). Associer des arbres productifs sous toutes les formes (arbres isolés, alignés, en têtard, haies, bosquets...) au sein des parcelles de cultures ou de pâtures mais aussi dans les villes et les villages permet justement **d'assurer une diversité de productions et d'aménagements qui optimisent les ressources d'un milieu**. Dans les contextes agroforestiers, l'arbre rapporte plus qu'il ne coûte.

Chaque territoire, en fonction de ses spécificités, doit (ré)inventer ses propres pratiques agroforestières pour imaginer les paysages de demain.

- **Contributions de l'agroforesterie sur l'Eau, le Sol, le climat, la biodiversité, la biomasse**

En s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes forestiers, l'agriculture est en capacité d'agir positivement sur les principaux facteurs de production :

EAU

En structurant et en décompactant le sol, le système racinaire des arbres facilite la pénétration et le stockage de l'eau, et ralentit le ruissellement.

L'arbre intercepte et absorbe une partie des eaux de surface, régule et prévient l'impact des inondations. En limitant l'érosion, l'arbre et son cortège microbien contribuent à réduire la turbidité de l'eau, et le transport d'éléments chimiques.

SOL

Activité biologique – Fertilité, porosité des sols – Rétention en eau

- Des sols mieux structurés et enrichis (humus), capables de retenir l'eau et la matière organique.
- Des sols mieux protégés contre l'érosion

CLIMAT

Les arbres créent un microclimat (ombre, actions brise-vent...). Ils protègent hommes, cultures et animaux des excès climatiques (chaud, froid, tempête, inondation, sécheresse). Ils stockent du carbone, et réduisent les émissions de gaz à effet de serre.

BIODIVERSITE

Les arbres intégrés aux systèmes de production agricoles structurent des habitats semi-naturels, qui abritent une faune et une flore diversifiées indispensables à l'agriculture, rurale ou urbaine (pollinisation, lutte contre les ravageurs). Ils créent des ressources et maintiennent une trame écologique, échelonnée dans l'espace et dans le temps.

BIOMASSE

Des expérimentations menées sur le terrain, notamment à l'INRA de Montpellier, ont permis de suivre des systèmes arbres/cultures depuis la plantation jusqu'à la coupe des arbres. Un gain de production de biomasse de 30 à 40% a été observé dès lors qu'on associe les productions au lieu de les séparer.

- **Contributions de l'agroforesterie dans un projet de territoire.**

ARBRES ET CULTURES

Retrouver une culture de l'arbre passera par une agriculture de l'agronomie et par tous les usages de l'arbre, anciens et nouveaux, en situation de production (bois, fruits, services éco-systémiques...). La redécouverte des savoirs paysans (arbres-têtards...) suppose des adaptations modernes aux contraintes agricoles et urbaines, en fonction des objectifs, des filières et des contextes pédo-climatiques.

La mise en place et l'acceptation du bien-fondé de l'agroforesterie passe par une sensibilisation large du public, puisque la fonction première d'un arbre en agroforesterie n'est pas ornementale, mais productive.

Les techniques agroforestières (retour des arbres, régénération naturelle assistée, couverture des sols, travail simplifié des sols, baisse ou suppression des intrants) sont le fruit d'une approche globale, mariant l'efficacité économique et l'auto-fertilité maximale du système de production.

Plus que jamais, l'heure est au dialogue et à l'échange entre tous les acteurs du territoire, pour assurer la transition technique vers des systèmes de production ou des aménagements innovants, performants et durables.

ALIMENTATION

Nos paysages sont le reflet de nos assiettes. En permettant aux consommateurs de juger l'entière d'un produit, de sa qualité nutritionnelle à son impact positif sur l'environnement (mise à disposition et renouvellement des ressources, paysage, protection des cultures et des milieux, bien-être animal...) l'agroforesterie rend plus explicites et visibles les liens de confiance à reconstruire entre le citoyen, le territoire et ses agriculteurs.

C - Les objectifs régionaux

- Sensibiliser-former-fédérer : les agriculteurs, élus, agents territoriaux, chercheurs, responsables politiques, société civile...
- Créer une bonne médiation au sein des territoires afin d'éviter les éventuels conflits d'usage et contradiction entre code de l'environnement, code rural, code de l'urbanisme...
- Faciliter les négociations entre propriétaires et exploitants.
- Accompagner les projets agroforestiers, et de conservation des sols.
- Dynamiser de nouvelles filières : production de bois de chauffage, bois d'œuvre, bois-fertilité – (BRF, bois fourragers, vannerie...)
- Participer à la construction du métier de conseiller agroforestier
- Développer et accompagner des programmes de recherche agroforestiers pour une production de références locales.
- Créer un réseau de fermes pilotes

- Rendre localement accessible au plus grand nombre les produits issus de l'agroforesterie (produits transformés, conserveries mutualisées, cantines itinérantes...)
- Protection des essences locales, création de vergers conservatoire. Valorisation des fruits "sauvages" (pommes, cormes, merises, cornouilles...)

- Favoriser l'émergence d'un label de produits agroforestiers.

Les acteurs concernés par le PACT

Institutions : Agence de l'Eau, Conseils Généraux, Conseils Régionaux, DREAL, DRAAF, DDT, SAFER, ADEME...

Partenaires techniques : Chambres d'agriculture, Groupements d'agriculteurs, CRPF, Fédérations régionales et départementales de Pêche et de Chasse, Fédération d'apiculteurs, opérateurs de l'arbre champêtre, UR des CAUE, Parcs naturels Régionaux, laboratoires de Recherche, instituts techniques, syndicats d'irrigation, élus et techniciens des collectivités, syndicats de rivière, acteurs de l'assainissement et de l'Alimentation en Eau Potable, les CLE, les bureaux d'études en d'agroforesterie, en environnement et en charge de réaliser diagnostics et documents d'urbanisme, Terre de liens, AFACagroforesterie, AGROOF, associations environnementales, Ecoles (agriculture, paysage, horticulture...), propriétaires fonciers...

D - Programme d'action

- S'appuyer sur les expériences de terrain en cours
- Mettre en réseau les acteurs
- Générer de nouvelles ressources territoriales

Ce programme régional vient en appui de toutes les démarches engagées et à venir pour valoriser des systèmes agricoles performants et résilients dans un projet dynamique de territoire : l'agroforesterie développée aujourd'hui avec les agriculteurs en étroite collaboration avec la Recherche vise à « produire plus et mieux avec moins ». Intégrer l'arbre et les pratiques de conservation des sols dans la production agricole (alimentation et biomasse) est une opportunité à saisir.

Ce programme d'action et développement préfigure le développement des techniques agroforestières et ambitionne un changement de pratiques à grande échelle.

Ce programme d'action pourra donner lieu à la création d'une association régionale d'agroforesterie et/ou d'un groupe de travail

Les projets présentés en 2013 et financés sur la mesure 222

Projet	n° Osiris	Montant éligible	Part nationale	part communautaire	Financement accordé	% financement	Financier
Godard Pierre Claye-Souilly (77)	22213R011000001	9 040,00 €	2 440,80 €	2 983,20 €	5 424,00 €	60,00%	CRIF 30% + Feader 30%
Godard Isabelle Claye-Souilly (77)	22213R011000002	37 028,00 €	11 663,82 €	14 255,78 €	25 919,60 €	70,00%	CRIF 40% + Feader 30%
Lumigny (77)	22213R011000004	36 005,00 €	25 203,50 €	0,00 €	25 203,50 €	70,00%	AESN
Bougainville (77)	22213R011000003	13 500,00 €	9 450,00 €	0,00 €	9 450,00 €	70,00%	AESN

Les projets proposés au financement Leader en 2013

- Château de Courances (Seine et Marne)

Une dizaine d'autres projets à l'étude pour l'année 2014/2015.

Programme 2014/2020

Poursuivre les plantations hors forêt :

- Favoriser l'émergence d'une agroforesterie diversifiée et adaptée aux différents territoires
- Favoriser l'implantation des plantations hors forêts pour des productions de bois d'œuvre, bois fourrage, trogne, fruitiers...
- Favoriser les systèmes mixtes (couvertures permanentes des sols+ arbres diversifiés + animaux+)
- Favoriser les diversifications de productions agricoles à tous les étages : arbres, herbes, légumes, fruits, animaux...
- Favoriser la diversité des infrastructures agroécologiques dans un cadre productif.
- Favoriser l'émergence de nouvelles filières, nouveaux métiers, nouvelles entreprises liées à l'agroforesterie.
- Favoriser l'émergence de pépinières locales
- Favoriser la protection des ressources génétiques locales
- Favoriser les bonnes pratiques d'implantation des arbres limitant ou excluant les intrants (pesticides-arrosages-bâches plastiques...) au profit des techniques en faveur d'une amélioration des qualités agronomiques des sols (couverts vivants de mélanges herbacées à base de légumineuses, paillages biodégradables, semis direct de ligneux, plants mycorhisés...)
- Favoriser le recyclage des déchets verts des villes au sein des sols agricoles
- Favoriser l'implantation les essences mellifères
- Favoriser les projets agroforestiers groupés.
- Favoriser la reconnaissance des produits agroforestiers (label ou autres).
-

Poursuivre la sensibilisation, la formation et l'animation locale

- Favoriser les Journées de formation qui intéressent un large public : agriculteurs, grand public, décideurs locaux, techniciens et gestionnaires locaux.
- Favoriser les rencontres interprofessionnelles : agriculteurs, apiculteurs, chasseurs, forestiers, paysagistes...
- Favoriser la médiation entre les différents acteurs
- Favoriser l'émergence de nouveaux sites de démonstration
- Valoriser les sites agroforestiers existants.
- Fédérer et animer le réseau d'acteurs locaux (création d'une association régionale ou animation d'un réseau informel)

....

CONTACTS :

Agnès Sourisseau :

asourisseau@gmail.com - Mob. 06 25 97 45 60

Site de l'Association Française d'Agroforesterie : <http://www.agroforesterie.fr/index.php>

L'agroforesterie en dix questions : <http://www.agroforesterie.fr/agroforesterie-contributions.php>

Documents de synthèse : <http://www.agroforesterie.fr/agroforesterie-documentation.php>

Contact : Denis Asfaux : asfaux@agroforesterie.fr – Mob : 06 09 26 67 31 -